



neuville
en ferrain

Neuvill'mag

Magazine municipal de Neuville-en-Ferrain

Juin 2021 #62

neuville-en-ferrain.fr



Renforcer la proximité pour plus de tranquillité et de sérénité

P.11



4

NEUVILLE
PARTICIPATIVE

Devenez
ambassadeur
de la Ville !



10

NEUVILLE
ÉCOCITOYENNE

Des écocitoyens
en herbe !



1



2



3



4



5



6



7



8



9

1 Les rencontres d'auteurs jeunesse, dans le cadre du Festival de la Biographie 2020, se poursuivent dans les écoles neuvilloises. 2 Les jeunes des accueils de loisirs impatientes de découvrir le pain à sa sortie du four artisanal. 3 Le 25 avril et le 8 mai, Madame le Maire, accompagnée de Robin DELPLANQUE et des représentants des anciens combattants, a rendu hommage aux héros et victimes de la déportation et de la seconde guerre mondiale. 4 L'opération C Cadeau, pour soutenir le commerce local, a remporté un vif succès : 2221 chèques-cadeau de 10 euros ont été distribués. 5 Le 19 mars, les agents du service des espaces publics ont ramassé l'équivalent de 16500 litres de déchets le long du boulevard des Hauts-de-France. 6 Le sentier du Triez-des-Prêtres est toujours très apprécié des promeneurs. 7 8 9 Mercredi 19 mai, les commerçants dits "non essentiels" ont retrouvé leurs clients avec le sourire.

Sommaire

- 4 NEUVILLE PARTICIPATIVE
- 5 NEUVILLE SOLIDAIRE
- 6 NEUVILLE EN CHIFFRES
- 8 NEUVILLE CULTURELLE
- 10 NEUVILLE ÉCOCITOYENNE
- 11 DOSSIER :
NEUVILLE EN TOUTE SÉRÉNITÉ
- 16 NEUVILLE ÉCONOMIQUE
- 18 NEUVILLE EN TRAVAUX
- 20 NEUVILLE JEUNE
- 22 NEUVILLE ASSOCIATIVE
- 23 NEUVILLE PRATIQUE



neuville.en.ferrain



neuville.en.ferrain



contact@neuville-en-ferrain.fr



03 20 11 67 00



NEUVILL'MAG #62

Édition : Ville de Neuville-en-Ferrain - Hôtel de Ville - BP 8 - 59531 Neuville-en-Ferrain Cedex
Tél. 03 20 11 67 00 - Directrice de la publication : Marie TONNERRE-DESMET - Directrice de la rédaction : Sandra VANELSLANDE - Rédaction, réalisation et mise en page : Nathalie MENDEZ-TORRES, Gaspard DELZENNE - Crédits photo : Ville de Neuville-en-Ferrain - Impression : Carte Blanche - Tirage 5000 exemplaires

Édito



Chères Neuvilloises,
Chers Neuvillois,

Le moment de nos retrouvailles, tant espéré au début de l'année, approche ! Le gouvernement a dévoilé fin avril les étapes du déconfinement progressif pour sortir durablement de cette crise sanitaire. Evidemment,

le respect de ce calendrier de réouvertures graduelles implique une évolution favorable de l'épidémie dans la région, le département, le territoire métropolitain. Je vous invite toutes et tous à continuer nos efforts, maintenir notre vigilance, rester prudents face au virus.

Néanmoins, nous pouvons, d'ores et déjà, nous réjouir d'avoir retrouvé nos commerçants si essentiels à notre bien-être, notre esprit, notre moral. Ils ont connu des périodes difficiles, de doute, de désespoir parfois. À nous maintenant de les soutenir ! Depuis le début de la crise sanitaire, la Ville a été à leurs côtés (opération chèque C Cadeau, application Beefid...) et continuera à l'être autant que faire se peut.

D'ici quelques jours, la vie sportive et associative devrait pouvoir reprendre. Un soulagement pour les dirigeants et nombreux bénévoles que compte la Ville. Depuis plusieurs mois, ils ont su s'adapter, faire preuve d'inventivité pour proposer leurs activités à nos jeunes (et moins jeunes) Neuvillois en extérieur. En cette période, les associations ont été, plus que jamais, essentielles à notre épanouissement collectif !

La "vie normale" reprendra son cours dans quelques semaines. Cela ne sera possible que si nous poursuivons nos efforts et si nous nous protégeons efficacement. Je tiens à remercier sincèrement les élus et les agents du CCAS et de la Ville mobilisés au quotidien pour la vaccination. Je salue leur accompagnement, leur aide précieuse en faveur de nos aînés et des plus fragiles. Un mot également pour toutes les actions, toutes les collectes solidaires menées par des groupes d'habitants pour aider les familles neuvilloises en difficulté. Nul doute que la solidarité nous aidera à sortir de cette crise et c'est grâce à vous, grâce à votre générosité !

La Ville est à vos côtés, la Ville est là pour vous, et avec vous, pour vous assurer un quotidien plus tranquille et un avenir plus serein.

Place aux retrouvailles et bel été !

Marie TONNERRE-DESMET
Maire de Neuville-en-Ferrain
Conseillère Départementale du Nord
Conseillère de la Métropole Européenne de Lille



J'aime Neuville : devenez ambassadeur de la Ville !

Vous aimez Neuville ? Vous voulez le partager, le faire savoir ? C'est bientôt possible ! La Ville lance un appel à candidatures aux amoureux de Neuville-en-Ferrain, à celles et ceux qui souhaitent participer au développement et à l'attractivité du territoire. Mode d'emploi de ce nouveau statut !

Qui peut devenir ambassadeur ?

Tous les Neuvilleois âgés de 7 à 99 ans. Il suffit d'aimer la Ville et d'avoir envie de la faire découvrir à travers ses loisirs, son patrimoine, ses événements, ses habitants, ses paysages, ses commerces, ses associations...

Pourquoi devenir ambassadeur ?

En devenant ambassadeur de Neuville, vous contribuez au rayonnement de la Ville, de son histoire, de son territoire. Vous bénéficiez également d'une relation privilégiée.

En effet, la Ville vous donne toutes les clés pour la promotion du territoire (le kit de l'ambassadeur), vous invite aux inaugurations, aux événements, aux cérémonies. Vous êtes naturellement informés des actualités. En tant qu'habitant-ambassadeur, vous pouvez nous proposer des

projets, des initiatives pour contribuer à l'intérêt général de la commune.

Comment devenir ambassadeur ?

Pour devenir ambassadeur, il faut passer par une phase de candidature. Vous pouvez télécharger le dossier de candidature sur le site de la Ville ou au format papier disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville.



Flashez ce QRcode pour télécharger le dossier de candidature sur votre téléphone.

Vaccination : on ne brade pas la santé !

Les soignants mais aussi la Ville, les élus et les agents sont fortement impliqués pour la vaccination des Neuillois. Ainsi, la Ville a organisé une grande opération de vaccination pour les plus de 60 ans, le samedi 1^{er} mai au centre hospitalier Dron de Tourcoing, avec l'appui du personnel hospitalier et de la CTPS de Tourcoing. Une journée spéciale qui a permis à 252 Neuillois d'être vaccinés !

Depuis le début de la campagne de vaccination, en plus des opérations spéciales, les agents du CCAS aident et facilitent l'accès aux rendez-vous des Neuillois, grâce à une grande collaboration avec les centres de vaccination de la Clinique Saint-Roch de Roncq et du Centre Hospitalier de Tourcoing.



Ainsi, plus de 2500 Neuilloises et Neuillois ont d'ores et déjà reçu au moins une première injection via le CCAS.

La Ville organise également les conduites pour les personnes ne pouvant se déplacer et a, à ce jour, transporté près de 65 Neuillois.



Si vous souhaitez être aidé par le CCAS pour obtenir un rendez-vous, contactez le service au 03 20 11 67 19.

Initiative locale : les Neuillois ont du cœur !



Un collectif d'habitants, baptisé "Les Neuillois ont du cœur", a organisé au mois d'avril une collecte de denrées alimentaires et de produits sanitaires. Après 15 jours de collecte, grâce à l'entraide des commerçants et à la générosité des Neuillois, le collectif a récolté près de 500 kilos de produits ! Il n'y a pas à dire, les Neuillois sont plus que jamais solidaires ! Bravo et merci !

Le Département du Nord offre des paniers solidaires



Après une première opération au printemps et une deuxième en décembre dernier, le Département du Nord a organisé une nouvelle fois à la mi-avril une distribution de denrées alimentaires. Composés de produits locaux, ces paniers solidaires ont permis de soutenir les ménages fragilisés du Nord et nos agriculteurs régionaux, qui ont eux aussi été touchés par la crise sanitaire, notamment à cause de la fermeture des restaurants.

À Neuville-en-Ferrain, ce sont 750 paniers solidaires d'une valeur de 20 euros chacun qui ont été distribués aux familles bénéficiaires du CCAS et aux Restos du Cœur de Roncq, Halluin, l'Entraide alimentaire halluinoise, l'association Saint-Vincent-de-Paul.

Une excellente santé financière pour investir aujourd'hui et demain

Le 25 mars 2021, le Conseil municipal a approuvé le compte administratif de l'année 2020 présentant un résultat de 3 517 500 euros - en augmentation de 15,14% par rapport à 2019. Ce résultat permet de poursuivre la politique offensive d'investissements sans recourir à l'emprunt. Le 3 décembre dernier, le Conseil Municipal a voté, à l'unanimité, le budget primitif 2021.

2020 : le meilleur résultat financier

La crise sanitaire a fortement impacté le budget 2020. Les dépenses ont diminué de 5,3% (-569 000 euros) du fait de l'arrêt de certaines activités pendant les confinements, l'annulation de la majorité des événements, la fermeture des bâtiments publics et donc une réduction des consommations de fluides. Seul le service achat a augmenté significativement ses dépenses, notamment de fournitures sanitaires.

Dans une moindre proportion, les recettes ont également diminué de 2,5% (-298 000 euros). La baisse des produits des services et la baisse des droits de mutation (liés aux ventes immobilières) expliquent l'essentiel de la réduction des recettes.

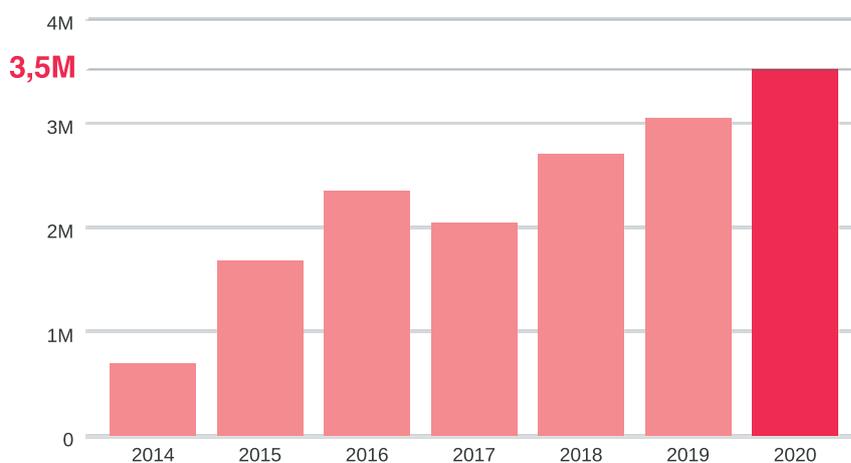
Le compte administratif de la Ville présente donc un résultat excédentaire de 3 517 500 euros, le meilleur résultat financier.

Par rapport au budget primitif 2020, le budget primitif de fonctionnement 2021 de 11 380 279 euros est en augmentation de 1% (108 000 euros) en faveur notamment du pôle jeunesse, vie éducative et sportive et du pôle petite enfance. Les crédits dédiés au service achats augmentent de 53% notamment pour des produits sanitaires en raison de la poursuite de la pandémie.

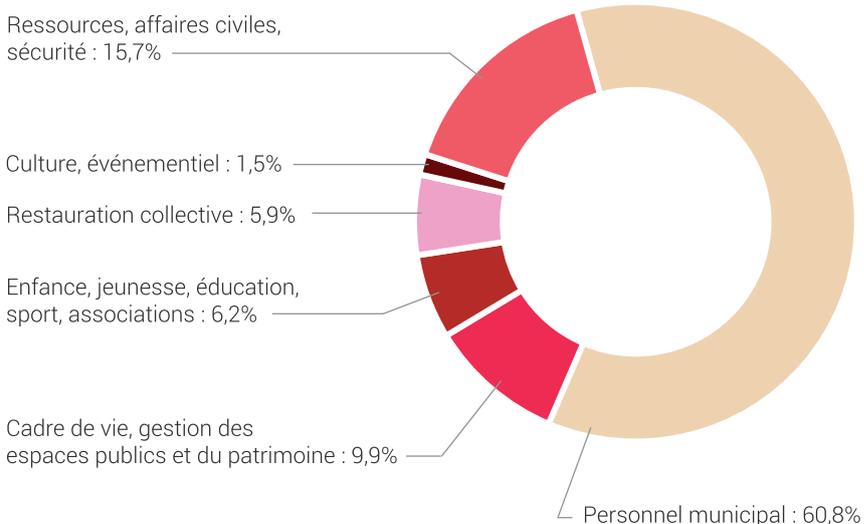
Les charges de personnel, les charges à caractère général et les subventions aux associations sont maintenues stables.

La Ville a anticipé un doublement de la pénalité financière liée au manque de logements sociaux et augmenté son action auprès des bailleurs sociaux.

Évolution de l'excédent



Les dépenses de fonctionnement en 2021



11,38 millions d'euros
de dépenses provisionnés

+1% par rapport à 2020

1 100€
par Neuillois

moyenne des villes
similaires 1 213€/habitant
(année 2019)

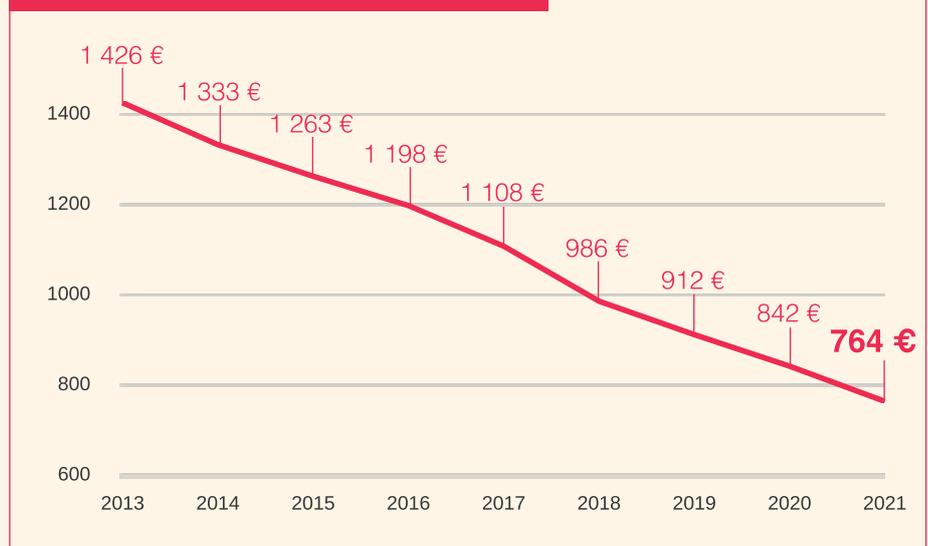
Qu'en est-il de la dette publique ?

La Ville poursuit son désendettement. Fin 2021, l'encours de la dette sera de 7 911 602 euros soit 764 euros par habitant, contre 1 426 euros par habitant fin 2013.

Du fait de l'absence d'emprunt depuis 2016, les intérêts de la dette baissent de 38 000 euros cette année.

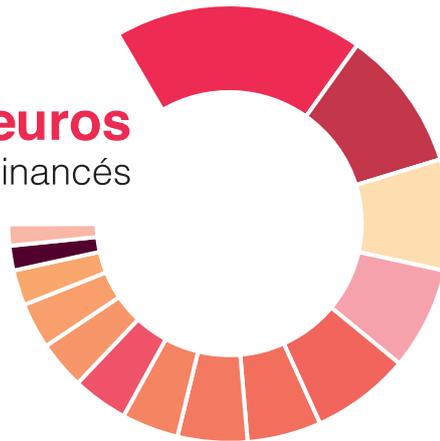
Par ailleurs, après plusieurs années de baisse successives le taux de la taxe foncière reste inchangé à 34,67% en 2021.

Diminution de la dette par habitant



Les principaux investissements

3,75 millions d'euros
d'investissements auto-financés



- Rénovation de la Ferme du Vert Bois : 700 000 euros
- Rénovation de la salle Malraux : 400 000 euros
- Amélioration du système de vidéo-protection : 315 000 euros
- Eclairage public : 290 000 euros
- Dépenses imprévues : 278 000 euros
- Salles de sport et étang de pêche : 208 000 euros
- Pôle jeunesse, vie éducative et sportive (bâtiments et équipements) : 196 000 euros
- Hôtel de Ville (façade, parquet et extension) : 160 000 euros
- Cuves récupération eaux de pluie : 157 000 euros
- Matériel informatique : 136 000 euros (dont 51 000 euros pour la vidéo-protection)
- Subvention d'équipement aux bailleurs sociaux : 130 000 euros
- Budget participatif : 100 000 euros
- Pôle événementiel (bâtiments et équipement) : 70 000 euros
- Parc Caudreux (curage, belvédère, allées et bordures) : 60 000 euros

2021 : le meilleur niveau d'investissements sans emprunter

Le budget d'investissements de l'année 2021 atteint la somme record de 3 756 500 euros sans recourir à l'emprunt.

Il s'inscrit dans la poursuite du plan pluriannuel d'investissements 2020-2022 incluant des projets d'envergure comme la réhabilitation de la Ferme du Vert-Bois ou la rénovation de la salle Malraux et des travaux d'amélioration et d'optimisation énergétique des bâtiments municipaux et de l'éclairage public.

Deux grands projets

Deux des équipements emblématiques de Neuville-en-Ferrain connaîtront dans les mois à venir de grandes transformations pour toujours mieux accueillir enfants et familles pour la Ferme du Vert-Bois et spectateurs pour la salle Malraux.

L'année 2021 est, budgétairement, consacrée à l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour ces deux projets. Concrètement, la Ville fait appel à un cabinet d'architectes pour l'aider, la guider dans ses choix de rénovation, de transformation avant une présentation des projets aux Neuvilleois.

Alexandre, en route pour son second livre

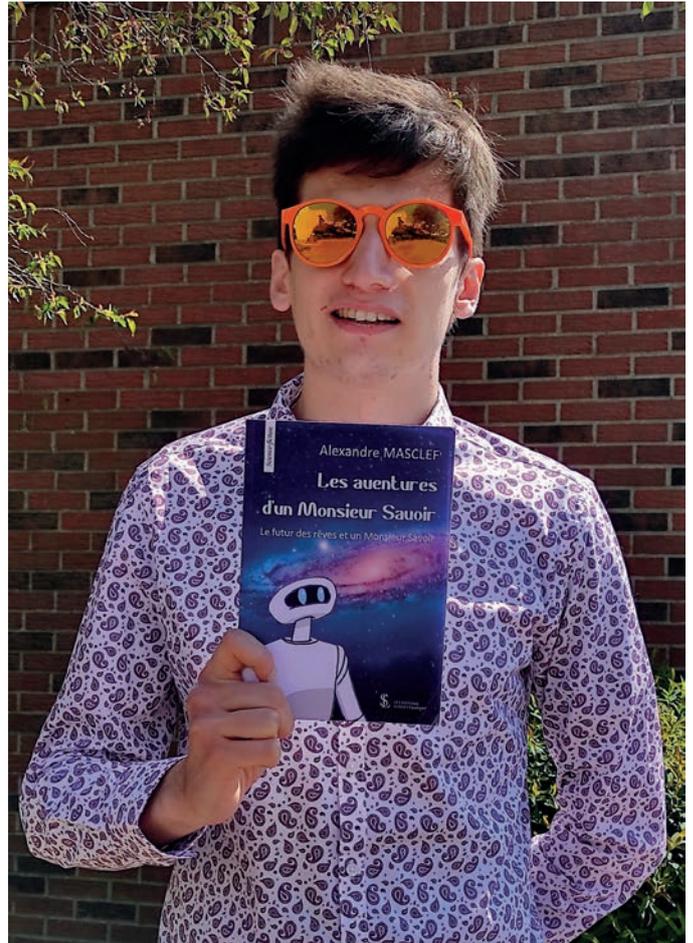
Alexandre MASCLEF est porteur du syndrome d'Asperger : une forme d'autisme sans déficience intellectuelle mais qui engendre des difficultés dans la compréhension des relations sociales. À 25 ans, le Neuvillois trouve son équilibre dans l'écriture de romans.

Diagnostiqué tardivement à l'âge de 18 ans, Alexandre s'échappe de ce monde et se réfugie dans des horizons et lieux dans lesquels il trouve son bonheur. Cinéma de science-fiction, mangas, pop-culture, sciences et technologies pionnières sont un amour de toujours bien qu'il n'ait pas la tête dans les étoiles mais bien les pieds sur terre !

Dès l'âge de 4 ans, il se passionne pour les visionnaires du passé, la réalisation d'utopies comme les parcs zoologiques et les éco-systèmes technologiques et scientifiques. Ses carnets de notes lui donnent la possibilité de fuir la réalité et la découverte de magazines emblématiques des aventuriers, des amoureux du high-tech et des pionniers dans lesquels il s'identifie, l'aideront dans ses recherches.

La magie du rêve et du voyage opère sur lui

C'est à la veille de Noël 2018, que sa grande sœur, curieuse de savoir ce qu'il écrit dans ses carnets, lui souffle l'idée d'écrire un livre à partir de ses notes prises depuis l'enfance. Aujourd'hui, Alexandre nous présente son premier roman dont le personnage principal est "un Monsieur Savoir", un prototype à intelligence artificielle, qui évolue dans notre



modernité et qui explique ce qu'est selon lui, la définition du futur.

Son second livre, qui ne sera pas une suite, est en cours de préparation. Cette fois, le narrateur sera un pionnier qui racontera la construction d'un futur troublant dont les rêves se construisent par des visions de l'angoisse et de l'horreur pour en faire de plus belles réalités.

En attendant, découvrez vite "Les aventures d'un Monsieur Savoir", dit "Le petit Prince du Nord".

En 2021, le Festival de la Biographie s'adapte et se réinvente !

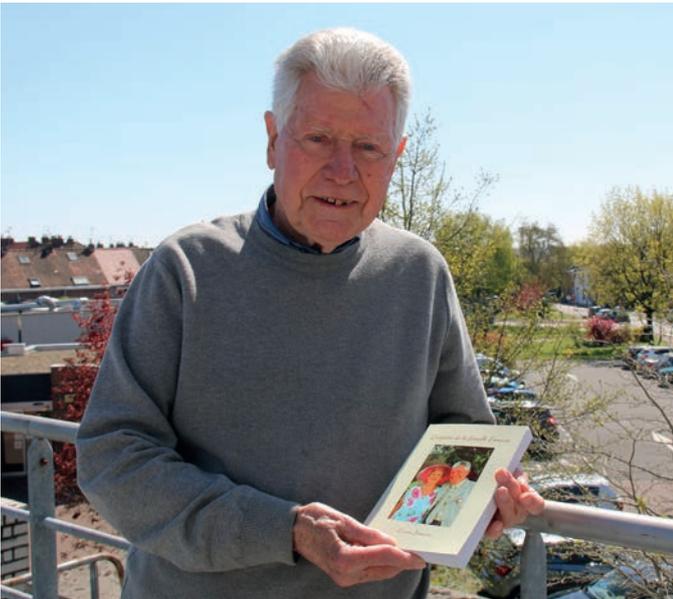


Les 25 et 26 septembre prochains, le Festival de la Biographie "mettra en scène", pour la première fois, les mots et les récits de vies.

La 26^{ème} édition du Festival de la Biographie mettra à l'honneur les auteurs, les mots, les jeux de mots sous une forme nouvelle. Cette année, la programmation fera la part belle au spectacle vivant. La Ville accueillera Jacques WEBER, acteur, réalisateur et scénariste français, le samedi 25 septembre pour une rencontre puis la représentation de son spectacle "Éclats de vie". Le lendemain, le jeune humoriste belge Félix RADU montra sur scène pour jouer son spectacle "Les mots s'imposent". (informations à venir prochainement)

Portrait d'un jeune auteur... **de 90 ans !**

Tout commence par une rencontre virtuelle – crise sanitaire oblige – entre la fille de Lucien LEMAIRE, Sabine, et Daphné MARLIÈRE, écrivain biographe de la Plume qui virevolte, en décembre dernier. Après quelques échanges entre les deux femmes, Sabine convainc son papa d'écrire son autobiographie pour laisser une trace écrite, pour transmettre à sa descendance son histoire.



Lucien rouvre les albums photos, fouille dans ses souvenirs, replonge dans son vécu... Très rapidement, le "jeune auteur" se prend au jeu de l'écriture. Daphné Marlière l'accompagne à structurer le récit.

De souvenirs en anecdotes, Lucien retrace son parcours dans un livre joliment parsemé de joie, de nostalgie, de vie. Comme un hommage à son épouse disparue il y a quelques années, Lucien LEMAIRE se souvient de leur rencontre, de leurs voyages, de l'arrivée de leurs enfants.

Même si cette autobiographie reste dans l'intime de la famille, nous en apprenons aussi sur Neuville. Lucien est Neuillois depuis (presque) toujours et est fortement impliqué dans la vie associative locale.

"Écrire c'est se souvenir, lire c'est se souvenir aussi" disait François MAURIAC. Lucien LEMAIRE laisse à sa famille un beau témoignage d'amour et à la Ville une part de son histoire.

Let's be so British : Neuville à l'heure anglaise

Connaissons-nous vraiment nos voisins ? C'est en essayant de répondre à cette question que le service des Relations Internationales a décidé de mettre à l'honneur, chaque année scolaire, un pays ou un territoire voisin, situé en Europe, avec l'objectif de promouvoir et valoriser sa langue et sa culture. Pour cette première année, direction l'Angleterre !
Let's go !



Toute l'année scolaire 2021-2022, tous les services municipaux mettront en place des actions, des événements autour de l'Angleterre, de la langue anglaise et de la découverte culturelle du pays. Des plus petits aux plus âgés, tous les Neuillois pourront découvrir et participer aux différentes animations.

Des accueils de loisirs thématiques au voyage dans la capitale anglaise en passant par des ateliers cuisine (en anglais!) ou des cafés linguistiques à l'heure du "tea-time" jusqu'à un concert en hommage au groupe emblématique de rock "Queen", Neuville prendra des couleurs anglaises tout au long de l'année.

Apprendre en s'amusant, découvrir dans une ambiance conviviale, en voilà une bonne idée pour nous encourager à pratiquer les langues étrangères !

So, are you ready ?

Save the date !

"Another kind of magic"

Concert hommage au groupe Queen

dimanche 12 décembre 2021 - 15h - salle Malraux

(plus d'informations prochainement)

Des écocitoyens **en herbe** !

Depuis plusieurs années, la Ville multiplie les investissements et les actions de sensibilisation au développement durable auprès des petits Neuvilleois : récupérateur d'eau de pluie dans les écoles, création de potagers dans les équipements de la petite enfance, accueils de loisirs à la ferme pédagogique du Vert-Bois... Ainsi, chaque enfant inscrit dans les structures dédiées à l'enfance découvre, apprend les bons gestes écocitoyens et les rappelle, parfois, aux plus grands.



Savez-vous planter les choux ?

Les jeunes enfants de la crèche familiale Les Diablotins, du multi-accueil Les P'tits Loups et du Relais d'Assistants Maternels ont planté leurs premiers plants de fraises, de tomates, de courges ou encore d'aromates juste avant les Saints de glaces.

Les services techniques de la Ville ont réalisé des potagers dans les structures dédiées à la petite enfance pour permettre aux petits Neuvilleois de planter leurs propres fruits et légumes.

Début mai, ils ont pu mettre en terre les plants semés quelques jours plus tôt. S'ils n'ont peut-être pas encore conscience de ce que vont devenir ces plants, les enfants savent déjà que l'arrosage est très important pour avoir de beaux fruits et légumes.

Protéger les abeilles

Début avril, les enfants accueillis aux accueils de loisirs ont décoré des ruches, aujourd'hui installées à Promenade de Flandre. Un travail de dessin et de peinture qui permet aussi de sensibiliser à la protection et à la sauvegarde des abeilles, si importantes à la biodiversité et à l'agriculture.

Les P'tits Loups vers le zéro déchet : les familles disent oui !

Depuis plusieurs mois, le multi-accueil Les P'tits Loups est engagé dans une démarche zéro-déchet. Les familles ont très vite adhéré au projet !

Les établissements de la petite enfance sont souvent de grands consommateurs d'emballages à usage unique, souvent en plastique, de papiers absorbants, de produits pour la toilette... Pour inverser la tendance, le multi-accueil Les P'tits Loups s'est donné l'objectif de réduire au maximum ses déchets et de favoriser la récupération et la réutilisation des objets.

Pour y arriver, le multi-accueil sollicite les familles pour apporter des essuis, des gants et serviettes de toilettes, pour fabriquer des lingettes lavables, de privilégier les grands contenants et de préférence en verre ou réutilisables.

Aujourd'hui les familles sont investies et impliquées dans le projet, et la structure a fait un grand pas vers la réduction de ses déchets quotidiens.

Le saviez-vous ?

La Ville compte un écologue parmi ses agents municipaux. Maxence COMPTDAER est chargé, entre autres, d'étendre les actions en faveur de l'environnement et de la préservation des espaces naturels et de développer la mobilité douce. Il est également à disposition des Neuvilleois en demande de conseils et bonnes pratiques sur la biodiversité, les écocitoyens, le développement durable.



Plus d'informations : Pôle Cadre de vie
03 20 11 67 13
contact@neuville-en-ferrain.fr



Renforcer la proximité pour **plus de tranquillité et de sérénité**

La Ville de Neuville-en-Ferrain fait de la sécurité de ses habitants, une priorité. Depuis 2014, l'équipe municipale développe les moyens humains, matériels et financiers pour assurer la tranquillité et la sécurité des Neuillois. En 2015, vous vous étiez prononcés, lors d'une grande consultation, contre la création d'une police municipale conditionnée à une augmentation des taxes locales. Aujourd'hui, la situation financière de la commune est saine. L'évolution des missions de la police nationale et la multiplication des infractions et des incivilités sur l'ensemble du territoire national - Neuville-en-Ferrain n'y échappant malheureusement pas - la Ville se doit d'étoffer son service sécurité et se dotera dans les prochains mois d'une police municipale, sans augmentation des impôts locaux.

La police municipale, dont le rôle principal est de prévenir et surveiller, veillera à la sécurité du quotidien des Neuillois et fera respecter et appliquer l'ordre public. Cette police, humaine et proche des habitants, sera épaulée par un élargissement des outils de lutte et de prévention, telle que l'amélioration du réseau de caméras de vidéo-protection.

Dans les pages suivantes, nous vous proposons de (re)découvrir les dispositifs mis en place à Neuville-en-Ferrain, les investissements réalisés pour assurer la sécurité et aussi et surtout le futur responsable de la police municipale : Ludovic VAN DE WAETER.



Proximité et complémentarité, **le nouveau visage du service tranquillité-sécurité**

La Ville de Neuville-en-Ferrain a accueilli le 3 mai dernier Ludovic VAN DE WAETER, le nouveau responsable du service tranquillité-sécurité. Il aura notamment en charge la création de la future police municipale dans les prochains mois. Lors d'un échange avec le commissaire-divisionnaire de Tourcoing - qui a réaffirmé la complémentarité naturelle entre la police nationale et la police municipale - Ludovic VAN DE WAETER nous a retracé son parcours et exprimé ses premières impressions. Rencontre.

Ludovic, bienvenue à Neuville-en-Ferrain. Pouvez-vous vous présenter et revenir sur votre parcours qui vous a amené jusqu'à Neuville ?

Originaire de Saint-Amand-les-Eaux, je suis âgé de 41 ans, marié et père de deux garçons de 9 et 15 ans. Militaire de la gendarmerie depuis 2000, j'ai eu plusieurs affectations dans le département : Cambrai, Roubaix, La Bassée et Hallennes-lez-Haubourdin. Dans cette dernière, j'étais adjudant-chef, adjoint au commandant de brigade.

Comment concevez-vous votre nouvelle mission ici ?

Comme un défi ! Même si le cœur du métier ne change pas, le besoin de se sentir en sécurité est très fort à Neuville-en-Ferrain.

Après avoir rencontré un maximum d'habitants et d'entrepreneurs de la commune, j'aiderai l'équipe municipale à créer et à développer sa police municipale : force de police

de proximité par définition, ses missions seront de rassurer, prévenir, dissuader et réprimer si besoin.

Quelles ont été vos premières impressions en découvrant notre ville ?

J'ai découvert une ville active et moderne de part la qualité des infrastructures, celles sportives notamment, et j'ai surtout trouvé des élus et des collègues d'un grand dynamisme.

J'ai rencontré des gens passionnés par leur ville. J'ai déjà échangé avec eux sur de nombreux sujets comme par exemple la prévention, les incivilités, les actes de dégradation.

Avez-vous un petit mot pour les Neuillois ?

J'espère vous rencontrer, échanger avec vous le plus vite possible et évoquer vos préoccupations du quotidien. Il n'y a pas de hiérarchie dans les incivilités. Elles doivent toutes être résolues. Je suis dès à présent à votre écoute.

Assurer le maintien de la **tranquillité publique**

Le Maire est un représentant de l'Etat. À ce titre, il a un pouvoir de police et peut dans ce cadre réglementer la tranquillité, la sécurité et la salubrité publiques pour garantir le maintien de l'ordre public sur son territoire communal. Afin d'assurer le respect et de veiller à la bonne application des textes et des arrêtés pris, le Maire, très souvent, se dote d'une police municipale pour répondre efficacement aux besoins de ses habitants et ainsi gagner en réactivité et proximité. La police municipale est donc gérée par le Maire, contrairement à la Police nationale qui dépend du Ministère de l'Intérieur. Ses missions sont circonscrites à l'ensemble du territoire communal et relèvent essentiellement de la prévention, de la surveillance, de la lutte contre les incivilités et de la circulation routière.

Ce que la police municipale peut faire

- surveillance générale des lieux (squares, jardins publics, voirie), des bâtiments de la Ville (mairie, CTM...), des abords des établissements scolaires
- lutte préventive contre la criminalité (cambriolage, vols à la roulotte, vols à la tire, violence...) et aussi conflits de voisinage, lutte contre les infractions...
- constatations des infractions du domaine routier et verbalisation dans le cadre de leurs compétences (stationnement, circulation...)
- sécurité des manifestations officielles (commémorations, événements culturels, sportifs...)
- protection de l'environnement (dépôts sauvages sur la voie publique, nuisances sonores...)

Ce que la police municipale ne peut pas faire

- travail d'enquête judiciaire
- contrôle d'identité judiciaire sauf pour la verbalisation des infractions au code de la route (un policier municipal n'a pas accès aux fichiers de la police nationale)
- mission de maintien de l'ordre relevant du ministère de l'Intérieur



Le GPO : une **coopération partenariale et territoriale**

Afin de résoudre les problèmes de sécurité et d'apporter une réponse concrète aux préoccupations de la population, le Gouvernement a créé la Sécurité du Quotidien, qui se traduit notamment par la mise en place d'un travail partenarial et transversal entre acteurs institutionnels d'un territoire le Groupe de Partenariat Opérationnel (GPO).

À Neuville-en-Ferrain, le GPO est constitué des partenaires institutionnels et locaux des Villes de Roncq et Halluin : police nationale, polices municipales, élus, bailleurs, représentants de l'éducation nationale...

Réuni chaque mois, le GPO identifie les problèmes de sécurité du territoire et détermine des solutions concrètes et

immédiatement applicables pour les résoudre. Il en assure le suivi et les évaluations de chaque action mise en oeuvre.

Cette instance qui regroupe partenaires publics et privés a montré toute son efficacité dans la résolution des problèmes au bénéfice des habitants.

Opération Tranquillité Vacances : **partez en toute sérénité**

L'été approche et vous serez sans doute hors de Neuville-en-Ferrain pour profiter de vos vacances. Avant votre départ, pensez à signaler votre absence auprès des services de police.

Pour partir en vacances l'esprit tranquille, vous pouvez solliciter les forces de l'ordre pour des passages réguliers lors de vos absences grâce à l'Opération Tranquillité Vacances (OTV).

Au cours de leurs patrouilles quotidiennes, les services de police vérifient les accès et les abords de votre domicile afin de s'assurer que tout est en ordre. Si une anomalie est constatée, vous êtes alors prévenu immédiatement.

Comment bénéficier de l'OTV ?

Vous pouvez télécharger le formulaire de l'OTV sur le site internet de la Ville (www.neuville-en-ferrain.fr/securite/). Une fois rempli, vous pouvez le déposer au commissariat de police le plus proche. Le service sécurité de la Ville peut vous aider dans cette démarche.



Flashez ce QRcode pour télécharger le formulaire OTV sur votre téléphone.

Les citoyens vigilants ouvrent l'œil pour vous

Le dispositif de participation citoyenne "Citoyens Vigilants" permet aux citoyens d'alerter, de signaler aux forces de l'ordre tous comportements inhabituels dans leur quartier.



Instauré à Neuville-en-Ferrain en 2014, le principe des "Citoyens Vigilants" est de renforcer l'action de proximité entre les habitants et les forces de l'ordre locales.

Les "Citoyens Vigilants" sont attentifs à la vie quotidienne de leur rue, de leur quartier, et veillent à la sécurité des personnes et des biens, notamment dans la prévention des cambriolages et des incivilités.

Toute personne, volontaire et bénévole, souhaitant devenir "Citoyen Vigilant" est prié de se faire connaître en adressant un courrier à l'attention de Madame le Maire.



Le 17 : centre d'information et de commandement

**Nous entendons régulièrement "Quand j'appelle le 17, personne ne vient".
Explications de son fonctionnement.**

Le Centre d'Information et de Commandement, ou plus communément appelé le 17, est le centre de traitement des appels d'urgence de la Police Nationale. Ce service public est territorialisé. Plus précisément il est départementalisé, cela signifie que lorsque vous composez le numéro d'urgence 17, votre appel n'arrive pas directement au commissariat le plus proche.

Le numéro 17 est réservé aux appels relevant d'une situation nécessitant une intervention rapide des forces de l'ordre. L'analyse de la situation se fait par l'interlocuteur : un fonctionnaire de police qualifié et spécialisé. Après des vérifications nécessaires, le fonctionnaire de police évalue la gravité, l'urgence de la situation et transmet les informations à un opérateur. L'opérateur, lui, commande, en fonction des éléments fournis, l'intervention. Il en adapte les moyens, il priorise également les interventions des forces de l'ordre sur le terrain : la police secours. Le délai d'intervention est donc lié à l'urgence et à la gravité de la situation.

La Ville investit pour la **sécurité des enfants**



Dans le cadre des Plans Particuliers de Mise en Sûreté (PPMS), les écoles publiques de la Ville sont désormais toutes équipées de systèmes de sécurité permettant d'avertir, de manière sonore ou lumineuse, professeurs et élèves en cas d'intrusion. Par le biais de France Relance, la Ville a pu solliciter une aide de l'Etat pour le déploiement de ces outils de vigilance indispensables pour la sécurité des écoliers et enseignants neuvillois.

La **conciliation** pour résoudre les litiges

Difficultés de voisinage, créances impayées ou malfaçons de travaux... Le conciliateur de justice met au service des habitants ses qualités d'écoute et de compassion avec une réelle impartialité, ses savoir-faire et connaissances en matière de résolutions de conflits*.

Le Conciliateur, nommé par le Président de la Cour d'appel, intervient à titre bénévole. Il intervient à la demande, soit d'un particulier, soit du Tribunal d'Instance, et dans le seul but de trouver un accord par le dialogue et la concertation. Il est tenu à l'obligation de secret à l'égard des tiers. Son rôle n'est pas de savoir qui a raison mais d'essayer de trouver une solution qui puisse satisfaire les deux parties. Alors que la justice demande du temps et génère des frais, la conciliation est gratuite, simple et rapide.

Olivier SAINT-CAST
Conciliateur de justice
Un mardi sur deux, uniquement sur rendez-vous
03 20 11 67 00

**La loi de modernisation de la justice instaure la conciliation obligatoire préalable pour les litiges du quotidien (d'un montant inférieur à 4000 €) lorsque la juridiction est saisie.*

Favoriser la **cohabitation** de tous les usagers de la route

Pour faciliter les interactions entre les différents usagers de la route, voitures, deux-roues, transports en commun et aussi cyclistes et piétons, la Ville développe les "zones 30" dans plusieurs secteurs du territoire.



Les "zones 30" sont des espaces du territoire public routier au sein desquels la limitation de vitesse maximum est abaissée à 30km/h pour l'ensemble des usagers y circulant.

Ces "zones 30" sont mises en place dans des espaces comportant de fortes densités de piétons et d'autres usagers vulnérables, comme près d'écoles ou de rues commerçantes.

Des accroche-vélos pour faciliter la vie des **cyclistes**



La Métropole Européenne de Lille a installé des accroche-vélos près des commerces de proximité et des services publics. Ils complètent les arceaux déjà existants sur la commune.

La Ville soutient le **commerce local**

Après l'opération "C Cadeau", la Ville de Neuville-en-Ferrain lance un nouveau dispositif pour soutenir le commerce neuvillois ! La Ville s'associe à la société Beefid, start-up roubaisienne, qui développe, avec et pour les commerçants, des solutions de digitalisation (commande en ligne, système de fidélité, notifications...).

Grâce à l'application, que vous pouvez télécharger sur votre téléphone, il vous est possible de créer votre espace personnel sécurisé, de retrouver tous les commerçants - inscrits sur Beefid - et de bénéficier d'une carte de fidélité unique digitale et/ou physique (disponible chez vos commerçants participants). En toute simplicité, gardez le lien et achetez chez les commerçants et artisans neuvillois !

Les visages du monde éco' à découvrir...à Neuville !

CAFÉ LA BASCULE

Une nouvelle propriétaire (enfin) heureuse !



Après une brève ouverture en septembre dernier, La Bascule peut de nouveau accueillir ses clients depuis le 19 mai. Derrière le comptoir, Ingrid Vandaelen, la nouvelle propriétaire, originaire de Tourcoing, reçoit les consommateurs dans un café relooké.

Maman de deux enfants, Ingrid s'est lancé un nouveau défi professionnel après avoir travaillé 15 années en usine. Dynamique et souriante, la propriétaire déborde de projets pour développer son café.

La nouvelle propriétaire vous reçoit du lundi au vendredi de 9h30 à 21h et le samedi de 10h à 16h (les horaires peuvent évoluer en fonction des directives sanitaires).

 + d'infos

7 contour de l'Église
03 20 94 05 48

EFFICAPP

Luc Prévost, consultant en qualité, sécurité et environnement



Luc Prévost accompagne toutes les entreprises dans des projets liés à des normes ou des référentiels exigés dans le domaine de la qualité, de la sécurité et de l'environnement

Il réalise des prestations de conseils (démarche de certification, accompagnement post-certification...), d'audit et de formation, pour mettre en place, intégrer et dynamiser les systèmes de management. Il sera à même de déceler les potentiels de votre organisation pour en optimiser le fonctionnement. Une démarche d'évaluation des risques, permettra également d'améliorer la qualité de vie au travail et le bien-être de tous.

 + d'infos

07 82 04 30 97 - luc.prevost@efficapp.com

OIKA OIKA

Vente à domicile de jeux de société



Passionné d'animation, Benoît commercialise des jeux de société et loisirs créatifs tout public pour la société OIKA OIKA.

Benoît vous fait (re)découvrir, lors de réunions qu'il anime, le plaisir de jouer et de partager des moments ludiques, quel que soit votre âge. Les réunions peuvent se dérouler uniquement entre adultes, entre enfants ou les deux à la fois.

Benoît peut animer votre rencontre le matin, l'après-midi, en soirée et même en visio !

**+ d'infos**

06 84 25 27 25 - benoit.oikaoika@gmail.com

ON-LIVE

Location et prestation technique événementielle



Créée en novembre dernier par Rémy GHYS, fort de 14 années passées dans l'événementiel, ON-LIVE développe 4 services : la scénographie, l'ingénierie technique, la prestation-location, l'intégration-vente de matériel.

Rémy mettra à votre disposition son expertise et son matériel de qualité pour donner à vos événements le succès qu'ils méritent.

**+ d'infos**11 rue de Tourcoing (sur rendez-vous)
06 36 47 67 00 - on-live@orange.fr
www.on-live.eu**LINE SERVICES & PRO**

Auxiliaire familiale et ménagère, entretien de locaux professionnels



Afin de permettre le maintien à domicile et de favoriser l'autonomie, Pascaline accompagne les personnes âgées dans les tâches de la vie quotidienne (repas, courses, ménage...). Patiente, discrète et bienveillante, elle est aux petits soins des personnes dont elle a la charge.

Du côté des professionnels, Pascaline met son savoir-faire, son expertise et sa rigueur au service de l'entretien et l'hygiène des bureaux et locaux professionnels.

**+ d'infos**

07 87 77 67 38 - pascalinealissia@gmail.com

PLASTISEM

Spécialiste de l'injection plastique



Créée en 1952, PLASTISEM est spécialisée dans l'injection des matières plastiques. Reprise par Florian LEFEBVRE en 2015, l'entreprise compte à ce jour une quinzaine de collaborateurs et s'est installée rue du Vertuquet en mars 2020.

Grâce à son bureau d'études de modélisation 3D, à son atelier mouliste et à son atelier d'injection plastique, PLASTISEM réalise tous projets de A à Z, pour tous secteurs d'activités : pièces pour instruments de musique, visières, lunch-box durables, paratonnerres, boîtiers de climatiseurs, etc... À l'année, ce sont plus de 2,5 millions de pièces plastiques qui sortent de l'usine !

**+ d'infos**11bis rue du Vertuquet
03 20 26 76 93 - flefebvre@plastisem.fr

Des travaux et des nouveaux équipements pour améliorer le confort des petits comme des grands !

Tour d'horizon des principaux aménagements effectués ces derniers mois pour optimiser les équipements publics et embellir le cadre de vie neuvillois.



Après la réfection du sol et le renouvellement de l'éclairage LED, la salle Fiévet a retrouvé son marquage des lignes pour la pratique omnisport. Le dojo et les vestiaires sont en cours de finition par les agents municipaux.



L'espace de convivialité de la salle Fiévet a lui aussi été rénové pour permettre aux associations de se réunir ou de célébrer les victoires (!) de leurs équipes.



Entre plantation, nettoyage et embellissement des parterres et massifs de fleurs sur et aux abords des voies de circulation, les agents du service espaces verts sont toujours à pied d'œuvre pour nous garantir un beau cadre de vie.



Pour faciliter les entraînements de basket-ball en extérieur, la Ville a adapté le terrain multisports du complexe sportif Depoortere. Paniers à hauteur réglementaire, tracés pour jouer en 3 contre 3... cet aménagement permet aux joueuses et joueurs du club de basket-ball neuvillois de garder les sensations de la pratique en intérieur.



Afin d'assurer la sécurité des promeneurs sur le sentier du Triez-des-Prêtres, la Ville a été contrainte d'abattre certains arbres le long de l'autoroute. En effet, certains sujets dans un été sanitaire dégradé, voire déjà morts, présentaient une menace pour les flâneurs. Pour compenser cette perte regrettable, la Ville réalisera sur site des niches écologiques pour préserver la biodiversité existante et de nouvelles plantations d'essences locales auront lieu sur notre territoire.
(sur la photo de gauche, un arbre mort au bord de l'effondrement ; à droite, abattage en cours)



Les services techniques de la Ville ont aménagé un espace jeux, mieux adapté et réfléchi pour favoriser l'autonomie, l'expression et la créativité des tout-petits du multi-accueil des P'tits Loups.

La Ville a équipé les écoles publiques et privées d'écrans numériques interactifs. Fixes ou mobiles, 33 écrans ont été installés dans les classes élémentaires pour un montant de 130 000 euros. Un équipement innovant et ludique pour améliorer l'apprentissage des élèves neuvillois !



En plus de la peinture des portes de façades, un nécessaire rafraîchissement de l'escalier du presbytère a été effectué par les services techniques municipaux.



Le sentier du Triez-des-Prêtres a un nouveau revêtement de surface bien plus adapté à la circulation des véhicules empruntant cette voie jusqu'aux habitations.

Accompagner la jeunesse vers la vie active

POINT INFORMATION JEUNESSE



Le PIJ/Point Cyb de Neuville-en-Ferrain est un lieu d'information, de documentation et d'écoute pour les jeunes de 13 à 25 ans.

Reçu personnellement par un professionnel qui vous écoutera, il cherchera avec vous les réponses à vos questions, qu'il s'agisse de scolarité, de formation, d'emploi, de logement, de loisirs, de préparer votre départ vers l'étranger, ou encore de monter un projet pour lequel vous cherchez des aides... Vous trouverez en libre accès de la documentation, des revues, du matériel informatique.



+ d'infos

38 rue de Tourcoing
sur rendez-vous du mardi au vendredi
Tél : 03 20 11 67 61 ou 03 20 30 76 85
Facebook : pijneuville

MISSION LOCALE



Vous avez entre 16 et 25 ans,
Vous êtes à la recherche d'un
emploi ou d'une formation ?

La mission locale de Tourcoing
propose une permanence par mois
à Neuville-en-Ferrain !

Vous y trouverez des conseils qui vous aideront dans toutes vos démarches relatives à l'emploi et à la formation, pour cadrer un parcours d'accès à l'emploi, être orienté en termes de formation ou comprendre les possibilités d'aide pour faciliter le succès de cette démarche.



+ d'infos

Prochaine permanence :
vendredi 25 juin de 9h à 12h
Service Jeunesse
40, rue de Tourcoing
Tél : 03 20 11 67 61
Conseiller référent : Jamila AMICHI

Prévenir et aider les jeunes et leurs familles

LA MAISON DES ADOS

La Maison des Adolescents est un dispositif de la Sauvegarde du Nord qui reçoit les jeunes de 11 à 21 ans, les parents et familles et les professionnels concernés par les problématiques de l'adolescence : santé, social, éducation, accès au droit.

L'accueil sur rendez-vous sera hautement privilégié sur le site de Lille (1 rue Saint-Génois entrée rue Sainte-Anne) du lundi au samedi de 13h à 19h. Et exclusivement sur rendez-vous sur le site de Roubaix (44 rue Saint-Antoine) du mardi au jeudi de 13h30 à 17h30.



+ d'infos

03 20 06 26 26
www.maisondesados-sdn.fr

FIL SANTÉ

Fil Santé Jeunes est un dispositif gratuit de prévention et d'aide à distance en matière de santé qui s'adresse spécifiquement aux adolescents et aux jeunes adultes.

L'anonymat des appelants ainsi que l'absence de diagnostic ou de prescription au téléphone ou sur internet sont garantis.



+ d'infos

0 800 235 236
www.filsantejeunes.com

NON AU HARCÈLEMENT

Numéro d'aide pour les enfants et adolescents harcelés à l'école (primaire, collège, lycée). Un site internet pour comprendre et agir contre le harcèlement scolaire, pour les jeunes, les parents et les professionnels.



+ d'infos

30 20
www.nonauharcèlement.education.gouv.fr

18-24 ans : **vous avez la parole !**

Vous avez des envies, des projets pour votre ville ? Qui de mieux que vous pour évoquer les sujets qui les concernent ? La Ville constitue un "comité jeunesse" composé d'élus, d'agents et de jeunes Neuvillois. C'est le moment de postuler si vous souhaitez vous impliquer dans la vie locale.

La Ville de Neuville-en-Ferrain s'engage dans une démarche de concertation avec les jeunes sur les projets municipaux comme sur leurs envies, souhaits ou propositions.

Afin de favoriser l'implication des jeunes neuvillois dans la vie municipale, valoriser leurs initiatives, instaurer un espace d'échanges et de dialogues et co-construire des projets au profit de l'intérêt général, la Ville instaure un "comité jeunesse" composé de jeunes volontaires, d'élus et d'agents municipaux.

Les jeunes seront associés à chaque projet et seront des partenaires privilégiés de la Ville pour élaborer les actions municipales en faveur de la jeunesse neuvilloise.

Évidemment, les membres du "comité jeunesse" pourront proposer des idées nouvelles, informeront les autres jeunes des projets en cours ou à venir, et s'engageront à participer aux échanges et aux réunions dudit comité.

Pour participer à cette aventure citoyenne, rendez-vous au service jeunesse (38, rue de Tourcoing - 03 20 11 67 61) !



Formation baby-sitting pour les jeunes neuvillois

Les services jeunesse et petite enfance de la Ville, en partenariat avec le centre de secourisme français, organisent les 1^{er} et 2 juillet, une formation "baby-sitting" gratuite pour les jeunes neuvillois, à partir de 15 ans.

La première journée de formation sera consacrée aux besoins de l'enfant (le change du bébé, le portage, ou l'alimentation du tout petit) puis aux gestes de premiers secours enfant et nourrisson. La seconde journée de formation abordera les idées d'activités à réaliser avec les enfants de 0 à 10 ans et la législation relative au code du travail.

À l'issue de la formation, les adolescents recevront un certificat de formation et intégreront la liste des baby-sitters proposée par la Ville aux parents.

Inscriptions au service jeunesse
38 rue de Tourcoing - 03 20 11 67 61

Le Festival des Assos... directement chez les associations !



Compte tenu des contraintes particulières, exit le Festival des Assos sous la forme d'un forum cette année. Les associations qui le souhaitent sont invitées à organiser des journées portes-ouvertes du 1^{er} au 19 septembre directement dans leurs lieux de pratiques.

La Ville vous partagera toutes les informations sur ces portes ouvertes ou événements mis en place par les associations.

Par ailleurs, la Ville ira à la rencontre des bénévoles et vous fera découvrir les associations neuvilloises en vidéo sur les réseaux sociaux et le site internet.

Rendez-vous donc du 1^{er} au 19 septembre pour une quinzaine des associations renouvelée.

En route vers la reprise associative

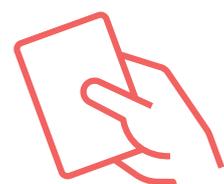
Après plusieurs mois sans activité (ou très peu et en extérieur), les associations pourront très prochainement proposer de nouveau leurs activités à leurs adhérents.

Les associations ont fait preuve d'adaptation depuis le début de la crise sanitaire et ont su dispenser leurs activités en extérieur ou garder le lien - même virtuel - avec leurs membres.

Depuis le 19 mai, les mineurs ont pu faire leur retour dans les salles de sport et dans les salles municipales. Pour les majeurs, la reprise en intérieur des activités sportives se fera dès le 9 juin avec des jauges à respecter. Ce n'est qu'à partir du 30 juin que les restrictions devraient être abrogées.

Même si la période estivale n'est pas toujours propice à la reprise intense des activités sportives ou culturelles, nul doute que les associations neuvilloises et leurs nombreux bénévoles auront à coeur de vous accueillir dans les meilleures conditions possibles.

Encourager et valoriser le bénévolat



Pour valoriser l'engagement associatif, la Ville a mis en place la carte de bénévolat. Celle-ci permet aux bénévoles, désignés chaque année au sein des associations neuvilloises, de profiter de réductions et d'avantages chez les commerçants partenaires de la Ville.

Depuis 2017, la Ville de Neuville-en-Ferrain et les commerçants soutiennent et s'engagent en faveur du bénévolat. Près de 30 acteurs économiques neuvillois ont rejoint le dispositif "la carte du bénévolat" et offrent aux bénévoles des avantages.

Vous pouvez retrouver les partenaires de la carte du bénévolat sur le site de la Ville à l'adresse www.neuville-en-ferrain.fr/associations/

NEUVILLE À VENIR

En route vers le "Caravan'square festival" !

Après de longs mois difficiles pour chacun d'entre nous, une année sans festivités & animations culturelles, nous avons relevé le défi de réinventer nos fêtes d'été ! Depuis la mi-mai et l'annonce des réouvertures des lieux culturels, l'équipe municipale s'est lancée dans une programmation nouvelle pour retrouver spectacles et animations - qui nous ont tant manqué - et pour se retrouver, ensemble, avec toutes les précautions qui s'imposent.

Cette année, il n'y aura pas de grands rassemblements sur la place du Général de Gaulle comme nous avons pu les connaître les années précédentes. Pour répondre aux contraintes sanitaires et vous présenter des animations et des spectacles de tout genre et pour tout public, nous avons multiplié les événements aux quatre coins de Neuville, au plus près de chez vous et en toute sécurité.

D'ici quelques jours, la Ville prendra les couleurs de notre nouveau festival : le "Caravan'square festival". La caravane fait référence, dans notre imaginaire collectif, à l'été et au voyage. C'est donc avec une caravane (oui, une vraie !) que nous vous inviterons à (re)découvrir, du 25 juin au 14 juillet, les squares, parcs et jardins de notre ville en partageant un moment festif et convivial.

Pendant ces trois semaines, plus de 30 événements vous seront proposés ! Pour petits ou grands, pour toute la famille ou entre amis, les agents du pôle événementiel - que je remercie chaleureusement - vous ont préparé, en un temps record, une programmation éclectique et parfois même électrique ! De la musique du monde au théâtre de rue en passant par la musique actuelle, sans oublier la distribution des craquelins à domicile, il y aura inévitablement un événement qui vous plaira, qui vous éveillera. Cette programmation se veut résolument plurielle à l'image du monde culturel.

Nous espérons sincèrement que cette nouvelle version de nos fêtes d'été répondra à vos aspirations, à vos envies culturelles et vous permettra de vous retrouver, de vous ressourcer, en toute sécurité !

En route pour le "Caravan'square festival", en route vers un été animé & culturel !

Jimmy COUPÉ
Adjoint au Maire
Fêtes et animations

Canicule : mieux vaut **prévenir**

Le Centre Communal d'Action Sociale propose à titre préventif à toutes les personnes âgées de 65 ans et plus, handicapées, isolées ou fragilisées, de se faire connaître pour bénéficier d'un soutien, d'une aide en cas de fortes chaleurs. Vous pouvez vous rapprocher du CCAS, espace Lecroart, face à l'Hôtel de Ville, pour remplir la fiche de renseignements, ou le contacter au 03 20 11 67 19.

Cette année, un espace fraîcheur sera mis à disposition des habitants, salle Malraux, lors des épisodes de canicule.



Elections départementales et régionales les 20 et 27 juin

Les 20 et 27 juin prochains, les électeurs sont appelés à voter pour les conseillers départementaux et régionaux dans les 8 bureaux de vote réagencés, pour ce double scrutin, dans le respect des mesures sanitaires.

Si vous ne pouvez vous rendre au bureau de vote le jour du scrutin, il est désormais possible d'effectuer une demande de procuration en ligne sur le site gouvernemental maprocuration.gouv.fr ou directement au commissariat de police.

Chauffage au bois : une **prime pour renouveler** votre équipement

Dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial voté par la Métropole Européenne de Lille, une aide financière de 1600 euros est accordée aux propriétaires souhaitant renouveler leurs appareils de chauffage au bois peu performants ou polluants.



Pour obtenir cette aide, il suffit de déposer un dossier sur la plateforme mise en place par la MEL sur son site. Un entretien préalable avec un des conseillers info-énergie du territoire est obligatoire afin de bénéficier de la prime.

Pour toute question : primeair@lillemetropole.fr



neuville
en ferrain

DISTRIBUTION DE

Craquelins

DANS VOTRE QUARTIER



DIMANCHE 4 JUILLET 2021
À PARTIR DE 8^H30



www.neuville-en-ferrain.fr



[neuville.en.ferrain](https://www.instagram.com/neuville.en.ferrain)